

*Liberté Egalité Fraternité  
République Française*

*Ministère de la Culture et de la Communication*

**28 MARS 2012**

*Le Ministre*

Madame Muriel MAYETTE  
Administratrice générale  
de la Comédie-française  
Place Colette  
75001 PARIS

Nos réf. : CC/2976/DLA

*Chère* Madame l'administratrice générale,

Vous avez été nommée, le 4 août 2011, administratrice générale de la Comédie-française, en renouvellement de votre mandat pour trois années, et je souhaite que vous puissiez poursuivre votre action pour le développement, la singularité et le rayonnement artistique de ce théâtre.

La Comédie-française, premier théâtre de France, a pour mission essentielle de représenter et d'enrichir son répertoire constitué de pièces françaises et étrangères, d'auteurs classiques et contemporains, et d'en assurer le rayonnement national et international. Elle développe son activité en s'appuyant sur la richesse d'une troupe permanente et d'une programmation présentée sous un régime d'alternance de spectacles.

J'ai été sensible à l'esprit du projet que vous avez mis en œuvre lors de votre premier mandat, notamment votre souhait de renouveler la composition de la troupe et de mettre en valeur des spectacles faisant intervenir des disciplines comme la musique ou la marionnette. J'ai bien noté que vous entendiez poursuivre une collaboration avec de grands metteurs en scène étrangers, et je vous invite à répondre à cet objectif en veillant à une bonne adéquation entre leur univers artistique et le fonctionnement de la troupe.

Il importe également d'assurer une meilleure diffusion des spectacles de la Comédie-française sur le territoire national et de réaliser une grande tournée internationale chaque saison. J'ai bien noté le succès que rencontrent ces tournées à l'étranger. Je vous invite à continuer votre effort en ce sens, mais en vous attachant à trouver les ressources financières complémentaires nécessaires à leur réalisation, notamment par le mécénat.

.../...

Vous veillerez à maintenir la collaboration que vous avez fortement développée ces dernières années avec France Télévisions pour la captation des grandes productions de la Comédie-française, car elle contribue à la fois au rayonnement du théâtre et à la constitution d'un outil de mémoire.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, je vous invite à poursuivre le programme d'actions très riche et diversifié que vous avez mis en place en direction des écoles, collèges et lycées, dont une convention de jumelage qui prend en compte des collèges situés dans des périmètres sensibles. Votre programme de captations devra contribuer à cet objectif, notamment en contribuant au programme « ciné-lycées ».

Dans le cadre de la formation, vous avez souhaité accompagner de jeunes comédiens issus des écoles supérieures d'art dramatique françaises au moyen de contrats de professionnalisation. Je vous demande de présenter un bilan complet de cette action et de son impact sur l'insertion de ces jeunes afin de nous permettre d'évaluer ensemble les modalités de cette expérimentation et d'en envisager la poursuite.

J'ai décidé la construction d'une nouvelle salle pour la Comédie-française qui, sous réserve de la disponibilité des crédits, sera aménagée dans des espaces libres initialement destinés à la salle modulable de l'Opéra Bastille. Cette salle viendra remplacer le Studio-Théâtre, dont le bail est arrivé à terme, et dont les budgets lui seront réaffectés. Elle devra permettre un travail artistique diversifié, complémentaire de celui présenté dans les autres salles, tout en veillant au respect des missions de l'établissement telles qu'elles sont rappelées au début de cette lettre. En effet, dans un souci de complémentarité des missions des théâtres nationaux, je souhaite que cette démarche soit menée en harmonie avec la programmation de ceux de ces établissements dont c'est la mission première.

Les études de cette nouvelle salle devraient démarrer dès 2012. S'agissant de ce projet, vous voudrez bien mener une concertation étroite avec l'Opéra national de Paris.

Votre programmation doit permettre un effort d'optimisation des jauges dont vous disposez dans la salle Richelieu, le théâtre du Vieux Colombier et le Studio-Théâtre puis, à l'avenir, dans la salle aménagée dans les espaces laissés vacants par la salle modulable de l'Opéra Bastille. Plus particulièrement en 2012, avec l'ouverture du Théâtre éphémère et la fermeture de la salle Richelieu pour travaux, il est important que vous puissiez maintenir une offre de sièges disponibles à la vente et un taux de fréquentation identiques à ceux réalisés les saisons passées. Vous veillerez à proposer une programmation équilibrée entre les trois salles, permettant des séries susceptibles d'attirer un public nombreux, de maintenir la proportion de scolaires et de jeunes et de développer les actions de médiation, notamment auprès des populations dites « empêchées », autour des œuvres présentées afin d'en diversifier le public. Dans le même esprit, je vous demande de réfléchir à une tarification adaptée qui favorise l'accès des familles aux spectacles de la Comédie-française.

La mise en œuvre de votre projet artistique s'inscrit naturellement dans le respect des budgets et des équilibres financiers approuvés par le comité d'administration. Dans ce cadre, je vous demande d'accroître votre auto-financement, en cherchant à étendre et à diversifier les ressources propres du théâtre.

Le maintien d'un bon climat social devra être l'une de vos préoccupations permanentes, et vous veillerez à vous assurer de l'accord de vos tutelles en amont de toute proposition susceptible d'y contribuer.

.../...

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent, d'une part, à la sécurité des salariés et du public, d'autre part, à l'accessibilité et à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous aurez, enfin, à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces objectifs devra figurer dans un contrat de performance signé entre l'État et votre établissement, et dont je souhaite qu'il soit conclu d'ici la fin du premier semestre 2012.

Je vous prie d'agréer, Madame l'administratrice générale, l'expression de mes hommages respectueux.

*et de ses fidèles amis;*

*F. de la Roche*

~~Frédéric MITTERRAND~~